© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Solution aide financière

Par Profil supprimé Postée le 15/05/2021 21:05

> Bonsoir, j ai cumulé des Crédits pour me « refaire » suite à des pertes financières dans les jeux hippiques. C est à ce moment là que j ai compris que j étais un joueur addictif. Souhaitant régler mes dettes correctement sans avoir la corde au coup tous les mois, je souhaiterais savoir si il y a des organismes bancaires ou autres ou l on peut monter un dossier de surendettement. Je me suis déjà fais interdir des jeux en ligne. Merci pour vos conseils.

Mise en ligne le 19/05/2021

Bonjour,

Pour vous faire aider d'un point de vue financieret éventuellement monter un dossier de surendettement, nous vous conseillons de vous tourner vers une assistante sociale. Elle pourrait faire le point sur votre situation et éventuellement trouver des solutions qui pourraient vous aider.

Le mieux, à notre sens, serait de vous diriger vers un CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Il s'agit d'une structure spécialisée dans la prise en charge des dépendances. Elle est constituée d'une équipe pluridisciplinaire au sein de laquelle vous trouverez des médecins, psychiatres, psychologues, assistant social, … Vous pourrez ainsi bénéficier d'une aide globale vous soutenant au mieux par rapport à votre dépendance et à ses conséquences sur votre vie quotidienne.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées du CSAPA proche de chez vous.

Nous comprenons que la situation soit difficile à vivre pour vous. De ce fait, n'hésitez pas à joindre nos écoutants. Ils sont joignables soit par téléphone au 0974751313, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit, soit par Chat via notre site internet Joueurs Info Service, tous les jours de 8h à minuit.

Bien à vous

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Villa Floréal

230, avenue du Petit Barthélémy
13100 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 16 18 35
Site web : urlr.me/Nwu4gn
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Jeudi de 9h30 à 13h30
Secrétariat : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h - Jeudi de 9h30 à 13h30
Substitution : délivrance aux horaires d'ouverture du CSAPA
Autre : Pour le jeu exclusivement, possibilité de rendez-vous les mercredis de 18h à 20h

Voir la fiche détaillée

CSAPA L'Entre-temps

22 boulevard Marcel Cachin
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h
Substitution : accessible aux horaires du CSAPA
Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Joueurs info service